



الاتحادية الجزائرية لكرة الطاولة
Fédération Algérienne de Tennis de Table

Agrément n° 067/77 du 15.01.1977

Siège : Complexe Olympique Mohamed Boudiaf, Dely-Ibrahim, Alger
Tel/Fax +213 23 25 82 52 - E-mail : algeria.fatt@gmail.com



DISPOSITIONS PRATIQUES

SAISON SPORTIVE

2018 / 2019

1 – MUTATIONS :

La période des mutations est fixée du **1^{er} au 31 Octobre 2018**. Aucun changement de club ne sera accepté en dehors de cette période, sauf dans les cas suivants :

- a)-** Changement de lieu de résidence pour les jeunes âgés de moins de 15 ans (présentation de pièces justificatives).
- b)-** l'Athlète qui ne renouvelle pas sa licence pendant une saison sportive perd de ce fait sa qualification dans son association d'origine.
- c)-** En cas de dissolution de la section.
- d)-** Joueur retenu en équipe nationale, quittant son club pour une licence individuelle uniquement et sur avis de la Fédération.

Le dossier de demande de mutation devra comprendre, l'imprimé de mutation rempli et signé par l'athlète (ou s'il est mineur par son père ou tuteur, signature légalisée dans ce cas). L'imprimé est destiné à comprendre l'avis de l'association quittée et celui de la ligue quittée, cet avis doit être motivé sous peine de nullité.

2 – ASSURANCES :

Les clubs affiliés et engagés auprès des ligues de wilaya et de la Fédération Algérienne de Tennis de Table ont l'obligation de contracter une police assurance pour couvrir les risques divers et ce, conformément à la réglementation en vigueur.

3 – COMPETITIONS :

Les compétitions organisées par la Fédération Algérienne de Tennis de Table pour la saison sportive 2018 / 2019, sont :

- 1 -** Championnat national par équipes division nationale 1, 2 et 3, Dames et Messieurs
- 2 -** 40ème édition du championnat d'Algérie Individuel toute catégories
- 3 -** Championnat d'Algérie Individuel jeunes
- 4 -** 04 tours du Critérium National Individuel Division nationale 1, régionale et wilaya, Dames et Messieurs
- 5-** Coupe d'Algérie, par catégories
- 6 -** 02 Open fédéraux Jeunes (-10 ans, - 12 ans,-15 ans, -18 ans) + 01 tour final
- 7 -** 02 Open fédéraux toutes catégories (+12 ans Filles, + 15 ans Garçons) et vétérans (+40 ans et +50 ans)
- 8 -** Inter-ligues par équipes jeunes
- 9 –** Coupe fédérale par équipes jeunes
- 10 –** Concours national des jeunes pongistes

4 - COTISATION ET FRAIS D'ENGAGEMENT :

- 4. 1. - Frais d'engagement des ligues de wilaya :** = **8.000,00 DA**
- 4. 2. – Frais d'affiliation :** = **2.000,00 DA**

4.3. - FRAIS D'ENGAGEMENT AUX COMPETITIONS :

4.3.1 - Championnat par équipes :

→	Division nationale	-1-	Messieurs	=	50.000,00	DA
→	Division nationale	-1-	Dames	=	30.000,00	DA
→	Division nationale	-2-	Messieurs	=	25.000,00	DA
→	Division nationale	-2-	Dames	=	15.000,00	DA
→	Division régionale	-3-	Messieurs	=	15.000,00	DA
→	Division régionale	-3-	Dames	=	10.000,00	DA

Le dossier d'engagement doit être composé des pièces suivantes :

- Fiche d'engagement en deux (**02**) exemplaires.
- Une copie du contrat, de la police assurance, liste des athlètes et leur encadrement visé par les services de l'assurance.
- Une copie de l'agrément du club et PV d'installation de la section.
- Un chèque bancaire représentant les frais d'engagement.

Le dépôt du dossier d'engagement et le paiement des frais d'engagement doivent se faire au plus tard 15 jours avant le début de la compétition.

4.3.2 - Coupe d'Algérie :

- Seniors Garçons et Seniors Filles = **5.000,00** DA
- Jeunes Garçons et filles = **2.000,00** DA

Les frais d'engagement en Coupe d'Algérie seniors des clubs évoluant en Division nationale -1- , 2- et -3-, Dames et Messieurs du championnat par équipes sont compris dans le montant réglé pour le championnat par équipes.

4.3.3 – Coupe fédérale par équipes jeunes : 5000,00 DA par club

4.3.4 – Opens jeunes: 500,00 DA

4.4 - Montant de la Licence : = 200,00. DA

4-5 - Frais de réserves : = 2000,00. DA

4-6 - Frais de mutations : = 1000,00. DA

5 - RECOMPENSES :

5. 1 - Championnat National par Equipes :

- Des trophées seront remis aux équipes championne Dames et Messieurs (D1).

- Récompenses financière selon le barème suivant :

- Champion d'Algérie Messieurs = **150.000,00** DA
- Deuxième place = **100.000,00** DA
- Troisième place = **50.000,00** DA

- Champion d'Algérie Dames = **150.000,00** DA
- Deuxième place = **100.000,00** DA
- Troisième place = **50.000,00** DA

- Des trophées seront remis à l'équipe championne Dames et à l'équipe championne Messieurs de la Division 2 et 3, après les matchs barrages.

5.2 - Critérium National Individuel : Les récompenses du Critérium National Individuel seront remises à chacun des 3 tours, comme suit :

- Première place = **40.000,00 DA**
- Deuxième place = **25.000,00 DA**
- Troisième place = **15.000,00 DA**

5.3 - Championnat d'Algérie Individuel T.C :

- Des récompenses seront remises aux champions des différentes épreuves.
- Récompenses financière selon le barème suivant :

- Champion d'Algérie de chaque épreuve = **30.000,00 DA**
- Deuxième de chaque épreuve = **20.000,00 DA**
- Troisième de chaque épreuve = **10.000,00 DA**

5.4 - Championnat d'Algérie Individuel Jeunes :

- Des médailles, trophées et diplômes seront remis aux champions des différentes épreuves.

5.5 - Coupe d'Algérie :

- Des trophées seront remis aux différentes équipes vainqueurs.

5.6 – Coupe fédérale par équipes jeunes

- Des trophées et des récompenses seront remis aux différentes équipes vainqueurs.

5.7 - OPEN

5.7-1 - OPEN Jeunes :

- Des médailles, trophées et diplômes seront remis aux champions des différentes catégories à chaque tour et des récompenses sous forme de bons d'achat d'équipement spécifique, dont les montant sont comme suit :

- -10, -12, -15 (filles et garçons) :
 - 1^{ère} place : 5 000,00 DA
 - 2^{ème} place : 3 000,00 DA
 - 3^{ème} place : 2 000,00 DA
- - 18 ans (filles et garçons) :
 - 1^{ère} place : 7 000,00 DA
 - 2^{ème} place : 5 000,00 DA
 - 3^{ème} place : 3 000,00 DA

6 - CATEGORIE D'AGES :

Les catégories d'âges pour la saison sportive **2018/2019** sont arrêtées comme suit :

Benjamins – Benjamines (-10 ans)	- Nés le 1^{er} Janvier 2009 et après
Minimes Filles et Garçons (-12 ans)	- Nés entre le 1^{er} Janvier 2007 et le 31 Décembre 2008
Cadets et Cadettes (-15 ans)	- Nés entre le 1^{er} Janvier 2004 et le 31 Décembre 2006
Juniors Filles et Garçons (-18 ans)	- Nés entre le 1^{er} Janvier 2001 et le 31 Décembre 2003
Seniors Filles et Garçons (+18 ans)	- Nées le 31 Décembre 2000 et avant
Vétérans 1 (+ 40 ans)	- Nés entre le 1^{er} Janvier 1970 et le 31 Décembre 1978
Vétérans 2 (+ 50 ans)	- Nées le 31 Décembre 1969 et avant

7 - CONSTITUTION DES REGIONS :

Centre–Est	Est	Centre-Ouest	Ouest	Sud
Alger	Biskra	Ain – Defla	Chlef	Laghouat
Boumerdes	Constantine	Blida	Mascara	Ouargla
Tizi-Ouzou	Oum El Bouaghi	Médéa	Mostaganem	Tamanrasset
Bejaia	Mila	Tipasa	Oran	Tindouf
	Sétif		Relizane	Naama
	Skikda		Sidi Bel Abbes	
	Jijel		Tiaret	
			Tlemcen	

8 - Constitution de la Division Nationale - 1- et -2- du Championnat National par équipes :

8.1 - D.1. Messieurs

1. A.J.Khroub
2. A.C.Arbaa
3. A.S.J.I.Oran
4. U.S.M.M.Hadjout
5. U.S.Barraki
6. N.R.Zeralda
7. C.R.A.Plage
8. W.A.Rouiba

D. 1 – Dames

1. A.C. Boudouaou
2. N.R.W.Alger
3. A.S.F.TT Arbaa
4. N.R.Zeralda
5. **I.C.Réghaia**
6. A.S.R.Khroub
7. F.S.R.U.Bouzareah
8. E.S.Hammamet

8.2 - D.2. Messieurs :

1. R.A.M.A
2. CSA Tighenif
3. WIFAK Khemis
4. A.C. Boudouaou
5. A.J.S Khroub
6. A.S.R.Khroub
7. C.S.A el ATTAF
8. E.S.Hammamet

D. 2 – Dames :

1. O.S.Douera
2. N.R.C.L Ouargla
3. A.S.F.T.T ARBAA
4. N.O.S.Alger
5. Ouargla
6. CSA Matemar
7. J.T.T.Hadjout

8.3 - D.3. Messieurs et Dames

La division 3 comporte Cinq (05) groupes selon une répartition régionale comme suit :

- Groupe Région EST
- Groupe Région OUEST
- Groupe Région CENTRE/EST
- Groupe Région CENTRE/OUEST
- Groupe Région SUD